

LE LIVRET SCOLAIRE du CRDP d'Orléans
QUELQUES PISTES POUR LE RENSEIGNER

La validation des connaissances et des compétences des élèves et la certification de leurs acquis : **un enjeu majeur de la réforme de l'école primaire française**

PRESENTATION GENERALE

Ce livret scolaire

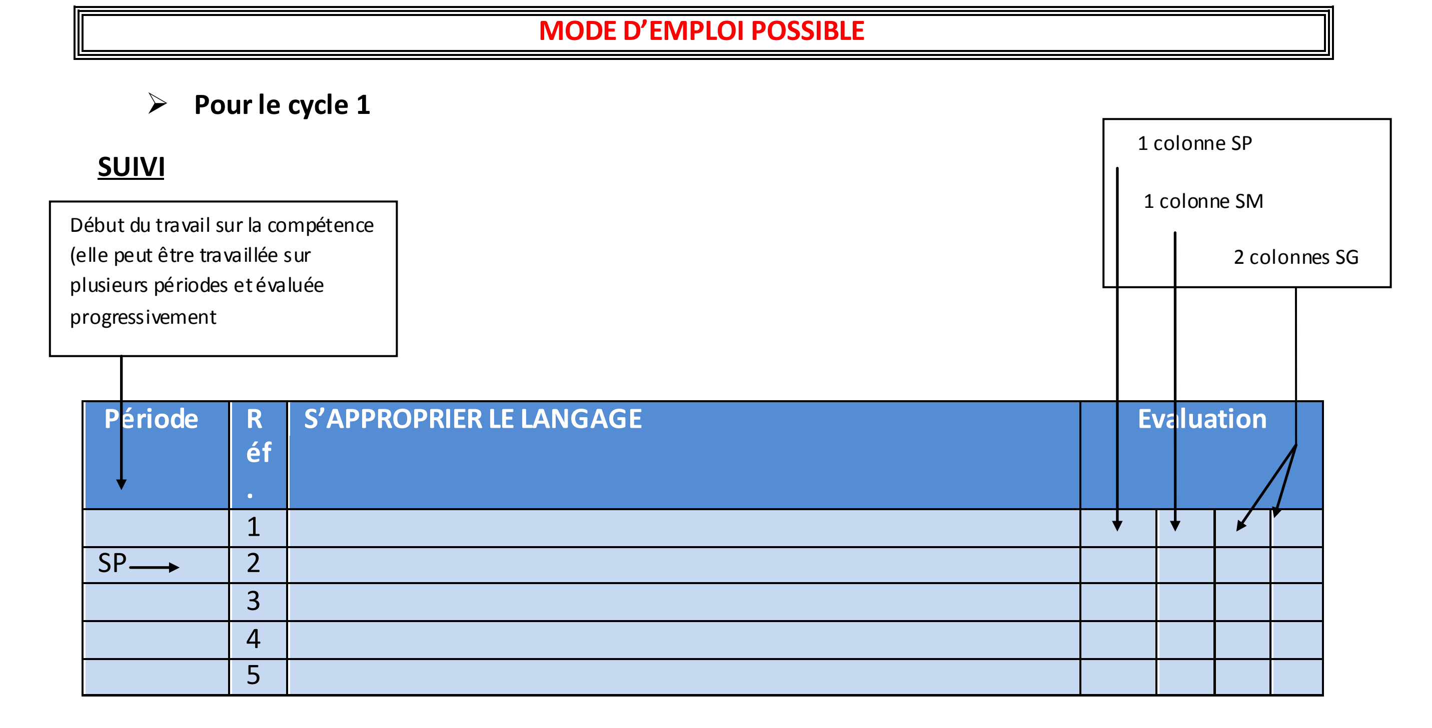
- est une compilation de toutes les compétences que doit acquérir chaque élève à chaque niveau et en fin de cycle
- est conforme aux programmes et au socle commun des connaissances et de compétences et au livret officiel proposé par le MEN (B.O du 27 novembre 2008)
- sert à la transmission des informations concernant les acquisitions de l'élève
- couvre toute la scolarité du primaire de la section de petits au CM2
- est organisé en domaines, champs et compétences.
- suit les progressions proposées dans le BO
- permet la validation progressive des attendus du socle commun.

Une réunion de présentation aux parents du livret scolaire est nécessaire.

MODE D'EMPLOI POSSIBLE

➢ **Pour le cycle 1**

<u>SUIVI</u>



Période	Réf.	S'APPROPRIER LE LANGAGE	Evaluation			
	1					
SP ⟶	2					
	3					
	4					
	5					

Nécessité de définir un calendrier de communication des acquis avec les parents :

Exemple :

- Janvier sans support livret en SP et SM et avec le support livret en SG
- Avril en SP, SM et SG (à partir du tableau de bord, sans le support livret)
- Fin d'année, échange avec à partir du livret tous les niveaux

Remarque : toutes les compétences ne seront pas pointées et évaluées en PS et MS. Elles doivent toutes l'être en fin de SG.
Pour la section de TSP, utiliser si nécessaire, les grilles supplémentaires (page 3)

BILANS PERIODIQUES

> Les observations du PE doivent mettre en évidence uniquement les acquis des élèves. Elles doivent être positives

> Lors d'une réunion, informer que ces observations concernent le travail de leur enfant et qu'elles peuvent être facultatives.

Observations de l'enseignant(e) Nom de l'enseignant : Date : Signature :	Observations de parents : Date : Signature :

Ce qu'il faut retravailler	Evaluation			

> Uniquement dans le cas d'une aide à apporter en classe (ou sur le temps des dispositifs : aides personnalisées, aides spécialisées). Ces compétences seront réévaluées à la période suivante.
>
> Les parents ne doivent pas avoir l'impression que c'est eux qui doivent retravailler les notions.

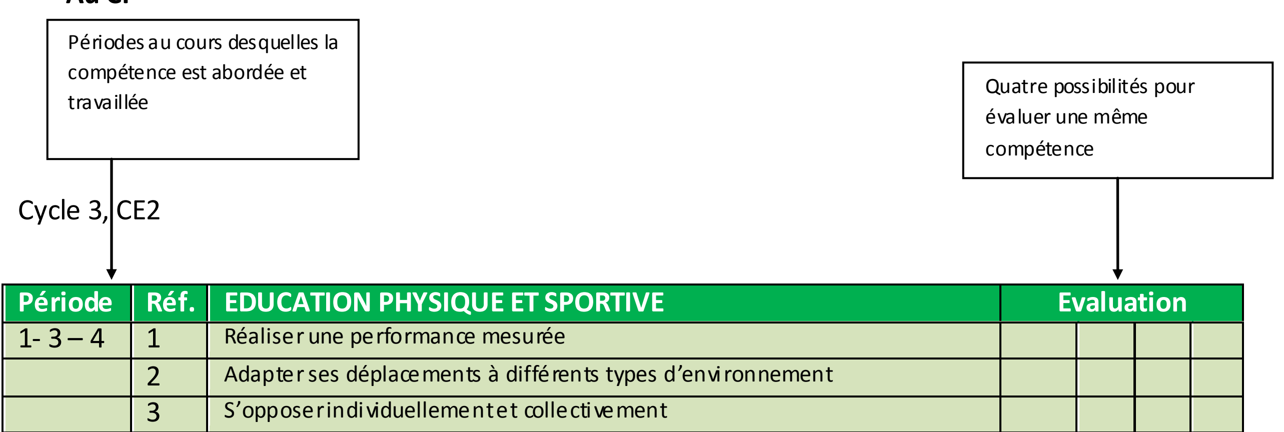
- **Pour les cycles 2 et 3**

LE SUIVI

On ne coche pas, mais on indique les numéros des périodes pendant lesquelles la compétence a été travaillée.

Exemples :

Au CP



Période	Réf.	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	Evaluation			
1- 3 – 4	1	Réaliser une performance mesurée				
	2	Adapter ses déplacements à différents types d'environnement				
	3	S'opposer individuellement et collectivement				
1- 4 - 5	4	Concevoir et réaliser des actions à visée expressive, artistiques, esthétique				

Possibilité de souligner ou de surligner les compétences intermédiaires qui ont été travaillées dans le cas de notions plurielles dans une évaluation

Période	Réf.	FRANCAIS	Evaluation			
		Vocabulaire – utilisation du dictionnaire				
1 2 3	28	Epeler un mot, connaître l'ordre alphabétique, classer des mots par ordre alphabétique.	OUI	OUI	NON	
	29	Utiliser le dictionnaire pour trouver le sens d'un mot.				

Toutes les compétences :
- ne sont pas systématiquement évaluées à l'écrit, certaines peuvent faire l'objet d'évaluations par observation continue.
- ne sont pas acquises au même moment pour tous les élèves.

Celles qui ne sont pas acquises au moment à la fin d'un cycle d'apprentissage font l'objet d'une remédiation immédiate, ou d'une prolongation de la durée d'apprentissage.
Cela suppose que les évaluations de périodes [contrôles écrits, observations de l'élève ou validation (cf. tableau de bord de la classe)] sont suffisamment éloignées des vacances scolaires pour avoir le temps de procéder aux remédiations nécessaires.

<u>BILANS PERIODIQUES</u>

Les observations du PE doivent mettre en évidence uniquement les acquis des élèves.

Lors d'une réunion, informer que ces observations concernent le travail de leur enfant et qu'elles peuvent être facultatives.

Observations de l'enseignant(e) Nom de l'enseignant : Date : Signature :	Observations de parents : Date : Signature :

Ce qu'il faut retravailler	Evaluation			

Uniquement dans le cas d'une aide à apporter en classe (ou sur le temps des dispositifs : PPRE, aides personnalisées, aides spécialisées, stages de remise à niveau). Ces compétences seront réévaluées à la période suivante.

Les parents ne doivent pas avoir l'impression que c'est eux qui doivent retravailler les notions.

Remarque : un codage commun à toute l'école faciliterait la communication et le suivi (livret unique de ma maternelle au CM2)

NB : Les compétences du socle palier 1 (pages 16 et 17) et palier 2 (pages 36 à 40) sont à valider dans leur intégralité.

Les compétences concernant le suivi, sont adaptées des programmes et la formulation de certaines nécessitent un regard critique quant à leur évaluation (ex : connaître et respecter les symboles de la République)

Faire figurer au bas des pages 16 (palier1) et 40 (palier 2), les pourcentages obtenus aux évaluations nationales CE1 et CM2.